



# Les modalités de mise en œuvre d'un guide de contractualisation des objectifs & Le contrôle de gestion



**NIAMEY - NIGER**

8 - 10 octobre 2012

## Les objectifs du séminaire

Les mutations, tant aux niveaux interne qu'externe, conduisent les administrations financières à adapter leur organisation à un nouvel environnement juridique, économique et technologique afin de concilier les exigences de performance dans la mobilisation des recettes et de satisfaction de la demande de plus en plus pressante de services publics de qualité mais à coûts contraints.

L'intervention d'institutions supranationales en qualité de bailleurs de fonds commande également la mise en place d'une démarche volontaire assortie d'un mode opératoire précis adapté, à même de mesurer les impacts financiers et réels de leur apport.

Le contexte économique et social global appelle une gouvernance fiscale à la fois moderne et efficiente en vue de stabiliser le cadre budgétaire par une meilleure mobilisation des ressources fiscales.

La démarche de contractualisation des objectifs s'inscrit dans ce contexte. La mise en place d'un dispositif d'évaluation des performances et la construction d'indicateurs chiffrés constituent une étape décisive dans le processus de modernisation de l'administration et traduit la volonté de devenir exemplaire dans la mise en place d'outils modernes de gestion fiscale.

La logique du contrat permet d'installer de nouveaux modes de gestion fondés sur la performance et la responsabilité induisant de nouveaux modes de pilotage et de management.

Elle permet ainsi d'ancrer une logique de résultats se substituant progressivement à une logique plus classique d'utilisation des ressources disponibles.

En rendant explicites les résultats attendus, sur une ou plusieurs années, la contractualisation donne ainsi tout son sens à la responsabilité des gestionnaires publics. En leur confiant, pour atteindre ces objectifs, des moyens globalisés, elle accroît leur autonomie.

Couplée avec la généralisation du contrôle de gestion et du contrôle interne, elle s'inscrit ainsi dans le triptyque d'une gestion publique moderne : responsabilité, autonomie et transparence.

Le guide élaboré par le groupe de travail du CREDAF propose un phasage des différentes étapes de la contractualisation, présente les outils nécessaires et traite de l'accompagnement de la démarche.

La formation de formateurs a pour objectif d'aider les administrations à accompagner la mise en œuvre du guide de contractualisation des objectifs et faciliter son appropriation par les utilisateurs. Un large volet sera consacré au contrôle de gestion, indissociable de la démarche de contractualisation.

Organisée autour du guide élaboré par le groupe de travail, la démarche qui est proposée doit permettre aux participants :

- de comprendre le guide de contractualisation des objectifs en examinant les définitions, les phases, les outils et les modalités d'accompagnement de la démarche ;
- de maîtriser les concepts du contrôle de gestion et de la maîtrise de l'activité ;
- d'acquérir les connaissances et la méthodologie nécessaires au travers de cas pratiques et d'échanges en ateliers qui leur donneront les outils pédagogiques leur permettant de former à leur tour les cadres et les agents de leurs administrations respectives.